

propre dépendant de l'autorité du Baron Adan paraît s'être étendu au delà de la vallée du fleuve; c'est pourquoi nous l'examinerons dans la partie maritime. Dans la liste des princes arméniens présents au couronnement de Léon, on trouve les noms des maîtres de châteaux qui sont connus dans la vallée du Calycadnus, et probablement il devait y avoir encore d'autres forteresses dont la situation et les noms sont aujourd'hui inconnus. Ces forts sont mentionnés aussi sous le règne de Léon II, chacun avec le nom de son maître. L'historien royal dit à ce propos: «Au commencement de son règne (Léon II) se rendit à Saurie (Isaurie), pour visiter la province, et il s'en retourna plein de joie»; évidemment il trouvait ces lieux selon son désir, dans la paix et la prospérité.

Aujourd'hui selon l'administration ottomane, la vallée du Calycadnus forme la plus grande partie de la province d'*Itch-éli* du département de Karaman, dans lequel sont compris les districts maritimes et douze tribus de Turcomans; je ne sais si elles habitent sur les plages de la mer ou dans la vallée même. Voici les principales localités de cette vallée; *Erménég*, avec deux districts, *Belkéï-djébel* (Côté des montagnes), *Ziyné*, *Evkaf*, *Sari-kavak*, *Moute*. Quant aux tribus les voici: *Sinanli*, *Kécheli*, *Erémli*, *Bouladjli*, *Tatar*, *Karaboudjoulou*, *Kara-hadjili*, *Bakeche*, *Gurdji*, *Sandallie*, *Khair-ili-kivartian*; et les trois *Belkéï-bouze-aghadjé*, *Belkéï-Yorgane*, *Belkéï-Kériné*, qui paraissent habiter vers la mer, près de Kéléndrie, comme aussi celle de *Belkéï-Bazardjek*, près de Sélinounte. Laissant de côté ces lieux, nous partagerons la province de Séleucie, en remontant le fleuve et selon les vallées des rivières, en trois cantons: 1°. *Séleucie*, 2°. *Sari-kavak* et *Moute*, 3°. *Erménég*.

## 1. SÉLEUCIE

La ville de SÉLEUCIE est sous différents points de vue, l'une des places les plus remarquables du territoire de la Cilicie. Elle est située près de l'embouchure du Calycadnus, sur sa rive droite, à 15 kilomètres de la mer, où s'est formé de nos jours le petit golfe d'*Agha-liman*, comme nous le verrons dans la description des côtes. Elle est à 20 kilomètres à l'est de l'embouchure du fleuve, un peu au sud de l'embouchure du Perchembé, sur un plateau à 260 pieds au-dessus de la mer, dans une jolie vallée des montagnes. Les anciens